



Certificat d'approvisionnement responsable pour le béton et sa chaîne d'approvisionnement

Date d'émission: 05-12-2025

Date d'expiration: 05-12-2028

Organisme de certification

SGS

SGS INTRON Certificatie
Venusstraat 2
Culemborg, 4105 JH
Netherlands

+31 88 214 51 33
nl.intron@sgs.com
www.sgs.com


Louis Grannetia
Certification manager
SGS INTRON Certification



SILVER

1984-CSC24-2025

Par la présente, il est déclaré que:

Etablissements E. Ronveaux - Ciney

Chemin de Rebonmoulin 16, 5590 Ciney, Belgium

a été évalué selon:

**Concrete Sustainability Council (2024) (Precast
Concrete OWN concrete production) 3.0 English**

SGS a vérifié qu'au moment de l'évaluation, le titulaire du certificat respectait toutes les exigences du référentiel RSS du Conseil de durabilité du béton. Les preuves fournies par le titulaire ont été examinées et jugées conformes aux exigences applicables.

Ce certificat reste valable pendant trois ans sans contrôle intermédiaire, sous réserve que les exigences du référentiel RSS du Conseil de durabilité du béton, ainsi que les procédures et méthodes appliquées par le titulaire, ne subissent pas de modifications significatives.



Date d'émission: 05-12-2025
Date d'expiration: 05-12-2028

Résultat final: 72,47 %

Sous-score par catégorie

Categorie	0	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100
Conditions	100,00 %										
Gestion	55,17 %										
Environnement	61,64 %										
Social	95,83 %										
Economie	60,00 %										
C1. Ciment	95,47 %										
C2. Granulats	62,71 %										
C6. Armature	17,00 %										

Grâce à des performances exemplaires en plus de points gagnés (déjà inclus dans les scores de catégorie ci-dessus)
Aucun point de performance exemplaire gagné

SGS a vérifié qu'au moment de l'évaluation, le titulaire du certificat respectait toutes les exigences du référentiel RSS du Conseil de durabilité du béton. Les preuves fournies par le titulaire ont été examinées et jugées conformes aux exigences applicables.

Ce certificat reste valable pendant trois ans sans contrôle intermédiaire, sous réserve que les exigences du référentiel RSS du Conseil de durabilité du béton, ainsi que les procédures et méthodes appliquées par le titulaire, ne subissent pas de modifications significatives.